

THALES AEROSPACE COMMUNICATIONS DOURDAN SAS
Société par actions simplifiée au capital de 4 500 780 euros
Siège social : 7, Chemin de Vaubesnard, 91410 Dourdan
412 162 448 RCS Evry

DECISIONS ECRITES DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 18 JUIN 2026

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit juin, la société THALES AEROSPACE COMMUNICATIONS HOLDING S.à r.l., associé unique de THALES AEROSPACE COMMUNICATIONS DOURDAN SAS, a été consultée par voie de décisions écrites à l'initiative du Président, en application de l'article 16 des statuts de la Société, sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes clos le 31 décembre 2025, approuve les comptes dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, constate que l'exercice clos le 31 décembre 2025 se solde par un bénéfice net comptable de 10 082 709 euros.

L'associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de la façon suivante :

• Bénéfice de l'exercice :	+ 10 082 709 €
• Report à nouveau au 31 décembre 2025 de :	27 056 068 €
• Sommes distribuables, le cas échéant :	+ 37 138 777 €
• Dotation du solde en report à nouveau, soit :	+ 37 138 777 €

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte de ce qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée.

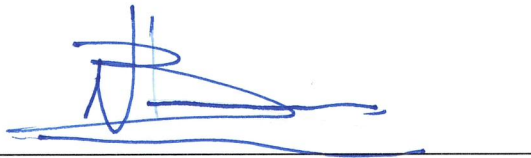
TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

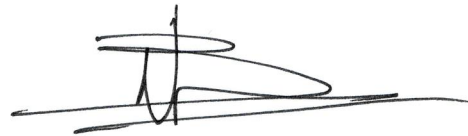
Cette décision est adoptée.

*
* *

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et le Président.



L'associé unique
Thales Aerospace Communications Holding S.à.r.l.



Le Président
Nicolas BONLEUX



Thales Aerospace Communications Dourdan
Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Thales Aerospace Communications Dourdan

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Thales Aerospace Communications Dourdan,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Thales Aerospace Communications Dourdan relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 8 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Signed by:


Serge Pottiez

COMPTES ANNUELS

Thales Aerospace Communications Dourdan

Société par actions simplifiée

7 Chemin de Vaubesnard 91410 Dourdan

DATE DE CLOTURE : 31/12/2025

Sommaire

I. COMPTE DE RESULTAT.....	4
II. Bilan	5
III. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	6
Note 1 - Informations préalables.....	7
Note 2 - Résultat d'exploitation	8
Note 3 - Résultat financier.....	8
Note 4 - Résultat exceptionnel.....	8
Note 5 - Impôt sur les sociétés.....	9
Note 6 - Immobilisations.....	9
Note 7 - Disponibilités, VMP et compte courant financier.....	10
Note 8 - Provisions pour risques et charges.....	11
Note 9 - Capitaux propres.....	12
Note 10 - Stocks et encours.....	12
Note 11 - Opérations en devises.....	12
Note 12 - Créances et dettes.....	13
Note 13 - Engagements donnés et reçus.....	14
Note 14 - Couverture de change.....	14
Note 15 - Eléments concernant les entreprises liées.....	14
Note 16 - Rémunération aux dirigeants et membres du CA.....	14

Note 17 - Effectif.....	15
Note 18 - Participation des salariés.....	15
Note 19 - Honoraires des commissaires aux comptes.....	15
Note 20 - Filiales et participations.....	15
Note 21 - Evènements postérieurs à la clôture.....	15

I. COMPTE DE RESULTAT

(en Keuros)

		31/12/2025	31/12/2024
Vente de marchandises		9 979	14 737
Production vendue		52 965	51 613
Montant net du chiffre d'affaires		62 944	66 350
Production stockée		1 708	3 028
Production immobilisée		636	227
Subventions		105	36
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		2 484	4 323
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		0	0
Autres produits		1 249	1 040
Total des produits d'exploitation (I)		69 126	75 006
Achats de marchandises		-5 510	-10 370
Variations de stocks (marchandises)		-479	-181
Achats de matières premières et autres approvisionnements		-8 358	-10 930
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)		-727	-126
Autres achats et charges externes		-16 416	-17 711
Impôts, taxes et versements assimilés		-586	-625
Salaires		-12 147	-10 773
Cotisations sociales		-5 847	-4 929
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		-890	-793
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		0	0
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		-946	-2 104
Dotations aux provisions		-1 404	-2 452
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		0	0
Autres charges		-2 019	-877
Total des charges d'exploitation (II)		-55 330	-61 871
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	Note 2	13 796	13 135
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		0	0
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		0	0
Produits de participation		0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0	0
Autres intérêts et produits assimilés		325	407
Reprises sur dépréciations et provisions		35	130
Différences positives de change		0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0	0
Total des produits financiers (V)		360	537
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		-113	-35
Intérêts et charges assimilées		-224	-151
Différences négatives de change		0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		0	0
Total des charges financières (VI)		-336	-185
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	Note 3	24	352
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I - II + III - IV + V - VI)		13 820	13 487
Produits exceptionnels (VII)		0	0
Charges exceptionnelles (VIII)		0	-1
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	Note 4	0	-1
Participation des salariés aux résultats (IX)		-1 196	-1 308
Impôt sur les bénéfices (X)	Note 5	-2 540	-2 986
BENEFICE OU PERTE (I - II + III - IV + V - VI + VII - VIII - IX - X)		10 083	9 190

II. Bilan

ACTIF

(en Keuros)

	Notes	31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Ats et depr.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)		0		0	0
Immobilisations incorporelles :	Note 6				
Frais de développement		0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, Fonds commercial		716	716	0	0
Autres immobilisations incorporelles		2 391	341	2 050	2 061
Immobilisations incorporelles en cours, avances et		1 887	652	1 235	686
Immobilisations corporelles :	Note 6	0	0	0	0
Terrains		312	312	0	0
Constructions		6 174	4 737	1 437	1 359
Installations techniques, matériel et outillage industriels		3 897	2 153	1 744	2 059
Autres immobilisations corporelles		280	0	280	244
Immobilisations corporelles en cours, avances et					
Immobilisations financières :	Note 6				
Participations		1	0	1	1
Créances rattachées à des participations		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts		3	0	3	9
Autres immobilisations financières		116	0	116	113
Total de l'actif immobilisé (II)		15 777	8 911	6 866	6 532
Stocks et en-cours :	Note 10				
Matières premières et autres approvisionnements		10 805	2 089	8 717	9 096
En-cours de production		3 124	574	2 550	1 980
Produits finis		4 907	248	4 659	3 467
Marchandises		403	28	375	876
Avances et acomptes versés sur commandes		20	0	20	96
Créances :	Note 12				
Clients et comptes rattachés		15 199	50	15 149	15 380
Autres créances		4 902	0	4 902	8 507
Charges constatées d'avance	Note 12	35	0	35	32
Capital souscrit appelé, non versé		0	0	0	0
Valeurs mobilières de placement	Note 7	0	0	0	0
Disponibilités	Note 7	22 282	0	22 282	6 573
Dont compte courant financier Thales S.A.	Note 7	21 304	0	21 304	0
Total de l'actif circulant (III)		61 678	2 988	58 690	46 008
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (IV)		113		113	35
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV)		77 567	11 898	65 669	52 576

PASSIF

(en Keuros)

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Capital		4 501	4 501
Prime d'émission, de fusion ou d'apport		14	14
Écarts de réévaluation		0	0
Réserves :			
Réserve légale		450	450
Réserves réglementées		37	37
Autres réserves		0	0
Report à nouveau		27 056	17 866
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]		10 083	9 190
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
Total des capitaux propres (I)	Note 9	42 141	32 058
Autres fonds propres		0	0
Provisions pour risques et pour charges	Note 8	1 972	1 700
Emprunts obligataires convertibles	Note 12	0	0
Autres emprunts obligataires	Note 12	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Note 12	2	2
Emprunts et dettes financières diverses	Note 12	322	127
Dont compte courant financier Thales S.A.		0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	Note 12	7 405	5 477
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 12	4 098	7 218
Dettes fiscales et sociales	Note 12	8 049	4 687
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	Note 12	0	0
Autres dettes	Note 12	25	561
Produits constatés d'avance	Note 12	1 662	585
Total des dettes (III)		21 564	18 657
Écarts de conversion et différences d'évaluation - passif (IV)		-7	161
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+II+III+IV)		65 669	52 576

III. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Thales Aerospace Communications Dourdan

Note 1 - Informations préalables

Principes comptables mis en œuvre

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 sont établis selon les dispositions du Plan Comptable Général (PCG), telles que définies dans le règlement ANC n°2014-03 et modifié par les règlements ultérieurs.

Notes annexes aux comptes sociaux

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.
Le 23 avril 2026, le Président a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
Les notes en annexe font partie intégrante des comptes de la société.

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	THALES
	4 rue de la Verrerie, 92190, Meudon
	SIREN 552.059.024
	Les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues au siège de THALES SA ou sur le site internet du Groupe (thalesgroup.com), rubrique investisseurs.

Principales estimations

La comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge relatifs à ces contrats lors d'un arrêté comptable dépend principalement des estimations de chiffre d'affaires et de marge à terminaison, incluant notamment des provisions pour risques techniques et commerciaux, des coûts encourus à date au regard des coûts totaux estimés à terminaison.

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers est applicable obligatoirement dès les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Il apporte une nouvelle définition du résultat exceptionnel, désormais limité aux produits et charges directement liées à un événement majeur et inhabituel, et supprime la technique du transfert de charges.

Les dispositions du présent règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

A ce titre, des reclassements de présentation de la colonne comparative 31.12.2024 ont été réalisés dont voici les principaux effets

• Résultat exceptionnel : aucun reclassement entre le résultat d'exploitation et le résultat exceptionnel n'a été effectué. En revanche, des regroupements de postes ont été réalisés afin que la présentation des montants soit conforme à la nouvelle présentation prévue par les formats obligatoires d'états financiers

Compte de résultat	2025	2024 Retraité
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	-1
Résultat exceptionnel	0	-1

Compte de résultat	2024 Publié
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charge	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-1
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0
Résultat exceptionnel	-1

• Transferts de charges : les transferts de charges constatés dans le compte de résultat 2024 tel qu'il a été arrêté et publié sont présentés dans les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) dans la colonne comparative 31.12.2024 des comptes sociaux modernisés clos au 31.12.2025.

Note 2 - Résultat d'exploitation

1. Principes comptables

Les produits d'une vente de biens sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les droits et la propriété des biens.

Les produits relatifs à une prestation de services sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de la prestation.

Les produits et les charges des contrats à long terme sont enregistrés selon la méthode de l'avancement des dépenses : Le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des coûts encourus à date, rapportés à l'ensemble des coûts attendus à terminaison.

Les éléments variables inclus dans le prix de vente du contrat ne sont pris en compte que s'il est hautement probable que la levée ultérieure des incertitudes entourant l'élément variable ne conduira pas à une annulation significative du chiffre d'affaires déjà reconnu.

Toute perte probable sur contrat en cours ou en carnet est provisionnée intégralement dès qu'elle est connue (cf. note 8).

Les frais généraux commerciaux, administratifs et de recherche et développement autofinancés sont directement pris en charge dans l'exercice.

Les dépenses de recherche et développement qui sont financées par les clients, organismes publics français ou autres, sont parties intégrantes des coûts des contrats et suivent le régime des contrats de longue durée. Les frais de recherche et de développement autofinancés sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus et sont identifiés dans le compte de résultat. Le montant des dépenses de recherche et des coûts de développement enregistrés en charges au cours de l'exercice s'élève à 4 870 K€.

2. Chiffre d'affaires par secteur d'activité et par marché géographique

Le chiffre d'affaires réalisé par Thales Aerospace Communications se répartit par nature et par marché de la façon suivante :"

	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total Chiffre d'affaires 2025	Total Chiffre d'affaires 2024	Variation en %
Vente de marchandises	8 439	1 539	9 979	14 737	-32%
Production vendue	30 052	22 913	52 965	51 613	3%
TOTAL	38 491	24 453	62 944	66 350	-5%

Note 3 - Résultat financier

1. Principes comptables

Le résultat financier inclut essentiellement :

- Les produits (charges) d'intérêts financiers relatifs à la trésorerie (dette) nette.
- Les produits et charges liés aux participations.
- La composante financière de la dotation aux provisions pour retraite et prestations assimilées.
- Le résultat de change.

2. Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts financiers sur compte-courant Thales S.A.	303	0
Autres intérêts financiers nets	-202	257
Résultat de change	0	0
Produits des participations	0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Dotations aux provisions retraites et prestations assimilées	0	0
Autres dotations aux provisions financières	-78	95
Produits ou pertes sur cessions d'éléments financiers	0	0
TOTAL RESULTAT FINANCIER	24	352

Note 4 - Résultat exceptionnel

1. Principes comptables

Le résultat exceptionnel regroupe les produits et les charges :

- qui ne relèvent pas de l'activité normale et courante de l'entreprise, c'est-à-dire des événements majeurs et inhabituels ;
- d'origine purement fiscales comme les amortissements dérogatoires ;
- liés à des changements de méthode comptable ou à des corrections d'erreurs.

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	-1
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	-1

Note 5 - Impôt sur les sociétés

1. Principes comptables

L'impôt comptabilisé en charges correspond au seul impôt exigible. Il n'est pas tenu compte de l'impôt différé résultant de différences temporaires entre le résultat comptable et la base de calcul de l'impôt sur les sociétés.

La société bénéficie par ailleurs de crédits d'impôts (crédit impôt recherche et crédit impôt famille) venant en réduction de la charge d'impôts sur les sociétés.

2. Charge d'impôt

	31/12/2025	31/12/2024
Impôt au taux de droit commun	2 934 378	3 282 199
Impôt à taux réduit (art 238 du CGI)		
Impôts des établissements stables situés à l'étranger		
Régularisation d'impôts sur exercices antérieurs		
Crédit impôt recherche (CIR)	-387 010	-295 893
Autres crédits d'impôt	-6 891	0
TOTAL	2 540 477	2 986 306

Note 6 - Immobilisations

Note 6.1 - Principes comptables des immobilisations

1. Principes comptables des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées au bilan pour leur valeur d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), leur coût de production ou leur valeur d'apport.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire, selon la méthode qui permet de mieux prendre en compte le rythme de consommation des avantages économiques attendus.

Les fonds de commerce ou malis techniques acquis par voie d'apport ou de fusion ne sont pas amortis. Des tests de dépréciation sont effectués tous les ans afin de provisionner une éventuelle perte de valeur.

Les immobilisations louées en crédit-bail ou en location-vente, selon un contrat présentant les caractéristiques d'une acquisition, ne sont pas comptabilisées et sont présentées le cas échéant en engagements hors bilan.

Si la société estime que certains matériels immobilisés sont susceptibles de subir une perte de valeur significative avant la fin de leur durée d'utilisation habituelle, elle peut être amenée à constituer une provision pour dépréciation à hauteur du risque encouru.

Une partie significative des dépenses de recherche et développement est financée par des clients et organismes publics français ou autres. Les frais de recherche et de développement autofinancés sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception des frais de développement des projets pour lesquels l'option d'inscription à l'actif du bilan est prise. Les critères d'activation sont les suivants :

- le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts sont individualisés de façon fiable ;
- la faisabilité technique du produit/projet est clairement démontrée, et l'expérience du Groupe dans ce domaine est confirmée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles ;
- il existe un marché potentiel pour le produit ou il sera utilisé en interne ;
- l'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé et peut démontrer sa rentabilité.

2. Principes comptables des immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits à leur coût historique d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat.

Lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de critères fondés sur les perspectives de rentabilité, sur le patrimoine, sur les valeurs issues de transactions récentes ou sur la valeur boursière des titres détenus le cas échéant.

Note 6.2 - Evolution des immobilisations

Détail par nature	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	716	0	0	716
Fonds commercial	2 391	0	0	2 391
Autres immobilisations incorporelles	1 251	636	0	1 887
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 358	636	0	4 994
Terrains	0	0	0	0
Constructions	312	0	0	312
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 743	578	-147	6 174
Autres immobilisations corporelles	3 773	128	-5	3 897
Immobilisations corporelles en cours	244	1 106	-1 069	280
Avances et acomptes	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 072	1 812	-1 220	10 663
Participations	1	0	0	1
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	122	5	-8	119
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	123	5	-8	120
TOTAL	14 553	2 453	-1 229	15 777

Note 6.3 - Evolution des amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles

Détail par nature	Durée d'amort.	Mode d'amort.	Amort. cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amort. cumulés à la clôture de l'exercice
Frais de développement			0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	3 à 5 ans	L	1 281	87	0	1 368
Fonds commercial	5 à 10 ans	L	330	11	0	341
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	/	/				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 611	98	0	1 709
Terrains	/	/	0	0	0	0
Constructions	8 à 10 ans	L	312	0	0	312
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 à 10 ans	L	4 384	353	0	4 737
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans	L	1 714	439	0	2 153
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			6 410	792	0	7 202
TOTAL			8 021	890	0	8 911

Note 6.4 - Evolution des dépréciations sur immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Détail par nature	Dépréc. cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréc. cumulés à la clôture de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	0	0	0
Participations	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Note 7 - Disponibilités, valeurs mobilières de placement (VMP) et compte courant financier

1. Principes comptables

La trésorerie comprend les montants en caisse, les comptes bancaires, les valeurs mobilières de placement ainsi que les placements de trésorerie à court terme (placements liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation si celui-ci devient inférieur à leur valeur de marché.

La trésorerie positive est placée auprès de la Direction de la Trésorerie du Groupe Thales dans le cadre d'une convention de trésorerie conclue entre Thales Aerospace Communications Dourdan et Thales SA.

2. Disponibilités, VMP et compte courant financier

	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités :	22 282	6 573
dont compte courant Thales S.A.	21 304	0
TOTAL	22 282	6 573

Le compte courant Thales S.A. est assimilé à des disponibilités car les sommes sont immédiatement disponibles et exigibles.

Note 8 - Provisions pour risques et charges

1. Principes comptables

- **Pertes à terminaison sur contrats à long terme**

Ces provisions couvrent les pertes probables sur contrats en carnet de commandes. Elles sont constituées au cours de l'exercice où la perte devient probable pour la totalité de celle-ci.

- **Risques techniques et garanties**

La provision est évaluée en tenant compte des engagements contractuels de garantie et des charges antérieurement constatées.

- **Pénalités sur contrats**

Les provisions sont comptabilisées à hauteur du risque prévisible, que les pénalités aient ou non été précomptées par le client.

- **Provisions pour retraite et autres avantages au personnel**

Evaluation

La société supporte différents engagements au titre de régimes de retraite et assimilés à prestations définies, dont le plus significatif est lié aux engagements au titre des indemnités de fin de carrière supportés par la société au titre de la convention collective Métallurgie.

Cet engagement fait l'objet d'une évaluation actuarielle par un actuaire indépendant. L'engagement calculé n'est pas comptabilisé par la société dans ses comptes selon le référentiel français au titre de l'article 9 du Code de Commerce. L'évaluation actuarielle de l'ensemble des régimes à prestations définies est confiée à un actuaire indépendant. La méthode utilisée est celle des unités de crédits projetés.

Les calculs actuariels prennent principalement en compte des hypothèses d'augmentation de salaires, de taux de rotation du personnel, de date de départ à la retraite, d'évolution prévisible de la rémunération, d'espérance de vie, d'inflation, ainsi qu'un taux d'actualisation approprié. La valorisation des avantages postérieurs à l'emploi non comptabilisée dans les comptes de la société s'élève à 997 K€ au 31 décembre 2025

2. Détail des provisions

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Dépréciations à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour pensions	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes à terminaison	0	325	0	0	325
Autres	1 665	43	174	0	1 534
TOTAL	1 665	368	174	0	1 859

3. Provision pour retraites et autres avantages au personnel

Les hypothèses actuarielles utilisées pour la détermination des engagements au 31/12/2025 sont les suivantes :

	31/12/2025	31/12/2024
Taux d'actualisation	3,85%	3,15%
Taux d'évolution des rémunérations	2,50%	2,50%
Taux de charges sociales	44,75%	43,41%

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations émises par les entreprises de première catégorie de maturité équivalente à la durée des régimes évalués.

Note 9 - Capitaux propres

Note 9.1 - Composition du capital social

Le capital social de Thales Aerospace Communications Dourdan s'élève à 4 501 K€ et se compose de 300 052 actions de 15 €, intégralement détenues par Thales Aerospace Communications Holding.

Note 9.2 - Variation des capitaux propres

	Nombre	Capital	Primes d'émi., fusion et apport	Ecart de rééval.	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Sub. d'invest.	Prov. réglem.	Total des capitaux propres
Au 31/12/2024	300 052	4 501	14	0	487	17 866	9 190	0	0	32 058
Affectation du résultat N-1						9 190	-9 190			0
Dividendes distribués										0
Augmentations de capital										0
Diminution de capital										0
Apports et fusions										0
Affectation quote-part de subvention d'investissement en compte de résultat										0
Résultat N							10 083			10 083
Au 31/12/2025	300 052	4 501	14	0	487	27 056	10 083	0	0	42 141

Note 10 - Stocks et encours

1. Principes comptables

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les en-cours, produits semi-finis et produits finis sont évalués au coût direct des matières premières, de la main d'oeuvre de production et des achats de sous-traitance consommés au cours de la production, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels et de tous les autres coûts directement affectables. Le coût du financement n'est pas incorporé dans le coût de revient des éléments constituant les stocks et travaux en cours.

Des dépréciations sont effectuées lorsque le coût de revient devient supérieur à la valeur probable de réalisation, notamment en raison de leur obsolescence ou de leurs perspectives de vente.

2. Stocks et encours

	31/12/2025			31/12/2024		
	Valeur brute	Dépréc. cumulées	Net	Valeur brute	Dépréc. cumulées	Net
Matières premières et autres approvisionnements	10 805	2 089	8 717	11 532	2 436	9 096
En-cours de production	3 124	574	2 550	2 488	508	1 980
Produits finis	4 907	248	4 659	3 835	368	3 467
Marchandises	403	28	375	881	5	876
TOTAL	19 239	2 938	16 301	18 736	3 316	15 420

Note 11 - Opérations en devises

Dans le cadre de la convention de trésorerie conclue avec la société Thales, les opérations de change destinées à couvrir les engagements commerciaux sont contractées par les départements financiers de la société Thales S.A. et conduisent celle-ci à garantir à la société Thales Aerospace Communications Dourdan des cours de change spécifiques déterminés pour chaque transaction significative.

Les transactions qui en résultent sont évaluées de la façon suivante :

- pour les contrats en devises ayant fait l'objet d'une offre, au cours comptant de la garantie tel que déterminé au moment de la mise en vigueur du contrat. Une soulte, représentant l'écart entre le cours garanti en phase offre et le cours à terme de la garantie ferme, fait l'objet d'un versement immédiat entre la filiale et la Direction de la Trésorerie du Groupe, et est prise en résultat à l'avancement du contrat concerné. L'incidence du différentiel de taux de la garantie ferme (écart entre cours comptant et cours à terme) est comptabilisée en résultat financier lors des opérations d'encaissement ou de décaissement.

- pour les autres transactions en devises, au cours comptant de la garantie. L'incidence du différentiel de taux est comptabilisée en résultat financier lors des opérations d'encaissement ou de décaissement.

Les coûts des régularisations de trésorerie et des reports obtenus le cas échéant par la société sont enregistrés en résultat financier lors des opérations d'encaissement ou décaissement, ou au report de l'échéance.

Les dettes et créances en devises qui ne seraient pas couvertes par la garantie Thales décrite ci-dessus, sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture. Les écarts de change défavorables font alors l'objet d'une provision pour risque dotée pour sa totalité sur l'exercice de la constatation de l'écart.

Note 12 - Créances et dettes

Note 12.1 - Etat des créances et des dettes

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice	Brut	<1 an	>1 an
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	3	0	3
Autres immobilisations financières	116	0	116
Créances clients et comptes rattachés	15 199	15 199	0
Personnel et organismes sociaux	6	6	0
Etat et autres collectivités publiques	871	871	0
Compte courant financier groupe	24 586	24 586	0
Charges constatées d'avance	35	35	0
Débiteurs divers	743	743	0
TOTAL	41 559	41 440	119

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	Brut	<1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	2	2	0	0
Emprunts et dettes financières divers	322	322	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 098	4 098	0	0
Personnel et organismes sociaux	4 343	4 343	0	0
Etat et autres collectivités publiques	3 705	3 705	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
Compte courant financier groupe	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	1 662	1 662	0	0
Créditeurs divers	25	25	0	0
TOTAL	14 159	14 159	0	0

Note 12.2 - Créances clients et avances reçues

Les créances sont présentées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée sur la base de la meilleure estimation possible du risque de recouvrabilité des créances clients, dès lors que leur valeur nominale devient inférieure à leur valeur nette de réalisation.

	31/12/2025		31/12/2024	
	Brut	Provision	Net	Net
Clients et comptes rattachés	15 199	-50	15 149	15 380
Avances et acomptes reçus sur commandes	-7 405	0	-7 405	-5 477
TOTAL (net)	7 795	-50	7 745	9 904

Note 12.3 - Charges et produits constatés d'avance

	31/12/2025	31/12/2024
Produits et charges imputables à un autre exercice		
Charges constatées d'avance (I)	35	32
Produits constatés d'avance (II)	1 662	585
Différences de conversion		
Ecart de conversion actif (III)	113	35
Ecart de conversion passif (IV)	-7	161
Autres comptes de régularisation actif		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (V)	0	0
Prime de remboursement des emprunts (VI)	0	0
Total actif = (I) + (III) + (V) + (VI)	148	67
Total passif = (II) + (IV)	1 655	747

Note 12.4 - Produits à recevoir et charges à payer

	31/12/2025	31/12/2024
Produits à recevoir Clients	0	505
Autres créances à recevoir	5	15
Intérêts courus	0	0
Produits à recevoir	5	520
Charges à payer fournisseurs et comptes rattachés	1 653	1 602
Autres charges à payer	2	2
Charges à payer	1 655	1 604

Note 13 - Engagements donnés et recus

Engagements donnés :

	31/12/2025	31/12/2024
Effets escomptés ou négociés et non échus		
Avals et cautions bancaires :		
- Cautions/garanties de soumission (a)		
- Cautions/garanties de bonne exécution (b)		
- Cautions/garanties de restitution d'avance (c)		
- Cautions de garanties		
- Autres		
Engagements liés à des compensations avec pénalités libératoires		
Engagements irrévocables de loyers		
Autres engagements donnés		
Total des engagements donnés	0	0
<i>Dont relatifs aux entreprise liées</i>		

Engagements reçus :

	31/12/2025	31/12/2024
Avals et cautions bancaires	2 767 768	2 767 768
Autres engagements reçus	12 580	16 660
Total des engagements donnés	2 780 348	2 784 428
<i>Dont relatifs aux entreprise liées</i>		

Note 14 - Couverture de change

La société Thales Aerospace Communications Dourdan a souscrit auprès de Thales société mère des garanties de change destinées à limiter les variations de change au titre des contrats commerciaux.

L'encours au 31 décembre 2025 évalué en milliers d'Euros sur la base des cours à terme se décompose comme suit :

Garanties à l'export	Montant en devise	Montant au cours de clôture
Dollar US	53 000	44 894
Livre Sterling	0	0
TOTAL	53 000	44 894

Garanties à l'import	Solde couverture en Kdevise de risque	Solde couverture 2025 en K €
Dollar US	10 400	8 774
Livre Sterling	0	0
TOTAL	10 400	8 774

Note 15 - Eléments concernant les entreprises liées

Les parties liées avec la société sont les suivantes : Thales société mère, ses actionnaires (notamment l'Etat français et Dassault Aviation), les sociétés contrôlées par ces mêmes actionnaires, les sociétés sous contrôle conjoint, les sociétés sous influence notable et les dirigeants. Toutes les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché ou ne font pas partie du champ des transactions à mentionner.

Note 16 - Rémunération aux dirigeants et membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de jetons de présence et ne sont pas rémunérés par la Société en tant que membre du Conseil.

Le montant global des rémunérations directes et indirectes perçues par les dirigeants n'est pas indiqué dans la mesure où cela reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Note 17 - Effectif

L'évolution de l'effectif moyen par catégorie de salariés de la société au 31/12/2025 est :

	Effectif moyen employé
Cadres	74
Non cadres	172
Apprentis	7
TOTAL	253

Note 18 - Participation des salariés

La société participe à l'accord de participation mutualisé mis en place par le Groupe Thales.

Le montant de la charge à payer correspondant à la participation calculée sur la base du résultat 2025 s'élève à 1 196 K€.

Ce montant est inclus dans la ligne "Rémunérations du personnel et charges sociales" du compte de résultat.

Note 19 - Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni, cette information étant incluse dans les annexes aux comptes consolidés du groupe Thales.

Note 20 - Filiales et participations

	Capitaux propres (2) (3)	Quote- part du capital détenu (en %)	Valeur comptabl e des titres détenus (Valeur brute) (4)	Valeur comptabl e des titres détenus (Valeur nette) (4)	Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant net des engag. donnés par la société (4)	Chiffres d'affaires HT du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividende s encaissés par la société au cours de l'ex. (4)	Observati ons
--	--------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	---	------------------

Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)

	/	/					/	/		
	/	/					/	/		
A. Total des filiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Renseignements concernant les participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

	/	/					/	/		
B. Total des participations	/	/	0	0	0	0	/	/	0	0

C. TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (A + B)

	/	/	0	0	0	0	/	/	0	0
--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

Note 21 - Evénements postérieurs à la clôture

Néant

COMPTES ANNUELS

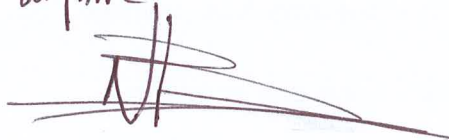
Thales Aerospace Communications Dourdan

Société par actions simplifiée

7 Chemin de Vaubesnard 91410 Dourdan

DATE DE CLOTURE : 31/12/2025

l'antenne

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'N. Bonleux', written over a horizontal line.

Le Président
Nicolas BONLEUX

Sommaire

I. COMPTE DE RESULTAT.....	4
II. Bilan	5
III. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	6
Note 1 - Informations préalables.....	8
Note 2 - Résultat d'exploitation	9
Note 3 - Résultat financier.....	9
Note 4 - Résultat exceptionnel.....	9
Note 5 - Impôt sur les sociétés.....	10
1. Principes comptables des immobilisations incorporelles et corporelles.....	10
1. Principes comptables.....	11
Note 8 - Provisions pour risques et charges.....	12
Note 9 - Capitaux propres.....	13
Note 10 - Stocks et encours.....	13
Note 11 - Opérations en devises.....	13
Note 12 - Créances et dettes.....	14
Note 13 - Engagements donnés et reçus.....	15
.....	15
.....	15
Toutes les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché ou ne font pas partie du champ des transactions à mentionner.....	15

Note 17 - Effectif.....	16
Note 18 - Participation des salariés.....	16
Note 19 - Honoraires des commissaires aux comptes.....	16
Note 20 - Filiales et participations.....	16
Note 21 - Evènements postérieurs à la clôture.....	16

I. COMPTE DE RESULTAT

(en Keuros)

COMPTES DE RESULTAT		31/12/2025	31/12/2024
(en Keuros)			
Vente de marchandises		9 979	14 737
Production vendue		52 965	51 613
Montant net du chiffre d'affaires		62 944	66 350
Production stockée		1 708	3 028
Production immobilisée		636	227
Subventions		105	36
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		2 484	4 323
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		0	0
Autres produits		1 249	1 040
Total des produits d'exploitation (I)		69 126	75 006
Achats de marchandises		-5 510	-10 370
Variations de stocks (marchandises)		-479	-181
Achats de matières premières et autres approvisionnements		-8 358	-10 930
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)		-727	-126
Autres achats et charges externes		-16 416	-17 711
Impôts, taxes et versements assimilés		-586	-625
Salaires		-12 147	-10 773
Cotisations sociales		-5 847	-4 929
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		-890	-793
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		0	0
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		-946	-2 104
Dotations aux provisions		-1 404	-2 452
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		0	0
Autres charges		-2 019	-877
Total des charges d'exploitation (II)		-55 330	-61 871
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	Note 2	13 796	13 135
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		0	0
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		0	0
Produits de participation		0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0	0
Autres intérêts et produits assimilés		325	407
Reprises sur dépréciations et provisions		35	130
Différences positives de change		0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0	0
Total des produits financiers (V)		360	537
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		-113	-35
Intérêts et charges assimilées		-224	-151
Différences négatives de change		0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		0	0
Total des charges financières (VI)		-336	-185
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	Note 3	24	352
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I - II + III - IV + V - VI)		13 820	13 487
Produits exceptionnels (VII)		0	0
Charges exceptionnelles (VIII)		0	-1
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	Note 4	0	-1
Participation des salariés aux résultats (IX)		-1 196	-1 308
Impôt sur les bénéfices (X)	Note 5	-2 540	-2 986
BENEFICE OU PERTE (I - II + III - IV + V - VI + VII - VIII - IX - X)		10 083	9 190

II. Bilan

ACTIF

(en Keuros)

	Notes	31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Ats et depr.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)		0		0	0
Immobilisations incorporelles :	Note 6				
Frais de développement		0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, Fonds commercial		716	716	0	0
Autres immobilisations incorporelles		2 391	341	2 050	2 061
Immobilisations incorporelles en cours, avances et		1 887	652	1 235	686
Immobilisations corporelles :	Note 6				
Terrains		0	0	0	0
Constructions		312	312	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		6 174	4 737	1 437	1 359
Autres immobilisations corporelles		3 897	2 153	1 744	2 059
Immobilisations corporelles en cours, avances et		280	0	280	244
Immobilisations financières :	Note 6				
Participations		1	0	1	1
Créances rattachées à des participations		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts		3	0	3	9
Autres immobilisations financières		116	0	116	113
Total de l'actif immobilisé (II)		15 777	8 911	6 866	6 532
Stocks et en-cours :	Note 10				
Matières premières et autres approvisionnements		10 805	2 089	8 717	9 096
En-cours de production		3 124	574	2 550	1 980
Produits finis		4 907	248	4 659	3 467
Marchandises		403	28	375	876
Avances et acomptes versés sur commandes		20	0	20	96
Créances :	Note 12				
Clients et comptes rattachés		15 199	50	15 149	15 380
Autres créances		4 902	0	4 902	8 507
Charges constatées d'avance	Note 12	35	0	35	32
Capital souscrit appelé, non versé		0	0	0	0
Valeurs mobilières de placement	Note 7	0	0	0	0
Disponibilités	Note 7	22 282	0	22 282	6 573
Dont compte courant financier Thales S.A.	Note 7	21 304	0	21 304	0
Total de l'actif circulant (III)		61 678	2 988	58 690	46 008
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (IV)		113		113	35
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV)		77 567	11 898	65 669	52 576

PASSIF

(en Keuros)

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Capital		4 501	4 501
Prime d'émission, de fusion ou d'apport		14	14
Écarts de réévaluation		0	0
Réserves :			
Réserve légale		450	450
Réserves réglementées		37	37
Autres réserves		0	0
Report à nouveau		27 056	17 866
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]		10 083	9 190
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
Total des capitaux propres (I)	Note 9	42 141	32 058
Autres fonds propres		0	0
Provisions pour risques et pour charges	Note 8	1 972	1 700
Emprunts obligataires convertibles	Note 12	0	0
Autres emprunts obligataires	Note 12	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Note 12	2	2
Emprunts et dettes financières diverses	Note 12	322	127
Dont compte courant financier Thales S.A.		0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	Note 12	7 405	5 477
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 12	4 098	7 218
Dettes fiscales et sociales	Note 12	8 049	4 687
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	Note 12	0	0
Autres dettes	Note 12	25	561
Produits constatés d'avance	Note 12	1 662	585
Total des dettes (III)		21 564	18 657
Écarts de conversion et différences d'évaluation - passif (IV)		-7	161
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+II+III+IV)		65 669	52 576

III. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Thales Aerospace Communications Dourdan

Note 1 - Informations préalables

Principes comptables mis en œuvre

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 sont établis selon les dispositions du Plan Comptable Général (PCG), telles que définies dans le règlement ANC n°2014-03 et modifié par les règlements ultérieurs.

Notes annexes aux comptes sociaux

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.
Le 23 avril 2026, le Président a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.
Les notes en annexe font partie intégrante des comptes de la société.

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	THALES
	4 rue de la Verrerie, 92190, Meudon
	SIREN 552.059.024
	Les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues au siège de THALES SA ou sur le site internet du Groupe (thalesgroup.com), rubrique investisseurs.

Principales estimations

La comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge relatifs à ces contrats lors d'un arrêté comptable dépend principalement des estimations de chiffre d'affaires et de marge à terminaison, incluant notamment des provisions pour risques techniques et commerciaux, des coûts encourus à date au regard des coûts totaux estimés à terminaison.

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers est applicable obligatoirement dès les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Il apporte une nouvelle définition du résultat exceptionnel, désormais limité aux produits et charges directement liées à un événement majeur et inhabituel, et supprime la technique du transfert de charges.

Les dispositions du présent règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

A ce titre, des reclassements de présentation de la colonne comparative 31.12.2024 ont été réalisés dont voici les principaux effets

- Résultat exceptionnel : aucun reclassement entre le résultat d'exploitation et le résultat exceptionnel n'a été effectué. En revanche, des regroupements de postes ont été réalisés afin que la présentation des montants soit conforme à la nouvelle présentation prévue par les formats obligatoires d'états financiers

Compte de résultat	2025	2024 Retraité
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	-1
Résultat exceptionnel	0	-1

Compte de résultat	2024 Publié
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-1
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0
Résultat exceptionnel	-1

- Transferts de charges : les transferts de charges constatés dans le compte de résultat 2024 tel qu'il a été arrêté et publié sont présentés dans les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) dans la colonne comparative 31.12.2024 des comptes sociaux modernisés clos au 31.12.2025.

Note 2 - Résultat d'exploitation

1. Principes comptables

Les produits d'une vente de biens sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les droits et la propriété des biens.

Les produits relatifs à une prestation de services sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de la prestation.

Les produits et les charges des contrats à long terme sont enregistrés selon la méthode de l'avancement des dépenses : Le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des coûts encourus à date, rapportés à l'ensemble des coûts attendus à terminaison.

Les éléments variables inclus dans le prix de vente du contrat ne sont pris en compte que s'il est hautement probable que la levée ultérieure des incertitudes entourant l'élément variable ne conduira pas à une annulation significative du chiffre d'affaires déjà reconnu.

Toute perte probable sur contrat en cours ou en carnet est provisionnée intégralement dès qu'elle est connue (cf. note 8).

Les frais généraux commerciaux, administratifs et de recherche et développement autofinancés sont directement pris en charge dans l'exercice.

Les dépenses de recherche et développement qui sont financées par les clients, organismes publics français ou autres, sont parties intégrantes des coûts des contrats et suivent le régime des contrats de longue durée. Les frais de recherche et de développement autofinancés sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus et sont identifiés dans le compte de résultat. Le montant des dépenses de recherche et des coûts de développement enregistrés en charges au cours de l'exercice s'élève à 4 870 K€.

2. Chiffre d'affaires par secteur d'activité et par marché géographique

Le chiffre d'affaires réalisé par Thales Aerospace Communications se répartit par nature et par marché de la façon suivante :"

	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total Chiffre d'affaires 2025	Total Chiffre d'affaires 2024	Variation en %
Vente de marchandises	3 232	6 746	9 979	14 737	-32%
Production vendue	51 301	1 664	52 965	51 613	3%
TOTAL	54 533	8 411	62 944	66 350	-5%

Note 3 - Résultat financier

1. Principes comptables

Le résultat financier inclut essentiellement :

- Les produits (charges) d'intérêts financiers relatifs à la trésorerie (dette) nette.
- Les produits et charges liés aux participations.
- La composante financière de la dotation aux provisions pour retraite et prestations assimilées.
- Le résultat de change.

2. Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts financiers sur compte-courant Thales S.A.	303	0
Autres intérêts financiers nets	-202	257
Résultat de change	0	0
Produits des participations	0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Dotations aux provisions retraites et prestations assimilées	0	0
Autres dotations aux provisions financières	-78	95
Produits ou pertes sur cessions d'éléments financiers	0	0
TOTAL RESULTAT FINANCIER	24	352

Note 4 - Résultat exceptionnel

1. Principes comptables

Le résultat exceptionnel regroupe les produits et les charges :

- qui ne relèvent pas de l'activité normale et courante de l'entreprise, c'est-à-dire des événements majeurs et inhabituels ;
- d'origine purement fiscales comme les amortissements dérogatoires ;
- liés à des changements de méthode comptable ou à des corrections d'erreurs.

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	-1
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	-1

Note 5 - Impôt sur les sociétés

1. Principes comptables

L'impôt comptabilisé en charges correspond au seul impôt exigible. Il n'est pas tenu compte de l'impôt différé résultant de différences temporaires entre le résultat comptable et la base de calcul de l'impôt sur les sociétés.

La société bénéficie par ailleurs de crédits d'impôts (crédit impôt recherche et crédit impôt famille) venant en réduction de la charge d'impôts sur les sociétés.

2. Charge d'impôt

	31/12/2025	31/12/2024
Impôt au taux de droit commun	2 934 378	3 151 595
Impôt à taux réduit (art 238 du CGI)		
Impôts des établissements stables situés à l'étranger		
Régularisation d'impôts sur exercices antérieurs		
Crédit impôt recherche (CIR)	-387 010	-295 893
Autres crédits d'impôt	-6 891	0
TOTAL	2 540 477	2 855 702

Note 6 - Immobilisations

Note 6.1 - Principes comptables des immobilisations

1. Principes comptables des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées au bilan pour leur valeur d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), leur coût de production ou leur valeur d'apport.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire, selon la méthode qui permet de mieux prendre en compte le rythme de consommation des avantages économiques attendus.

Les fonds de commerce ou malis techniques acquis par voie d'apport ou de fusion ne sont pas amortis. Des tests de dépréciation sont effectués tous les ans afin de provisionner une éventuelle perte de valeur.

Les immobilisations louées en crédit-bail ou en location-vente, selon un contrat présentant les caractéristiques d'une acquisition, ne sont pas comptabilisées et sont présentées le cas échéant en engagements hors bilan.

Si la société estime que certains matériels immobilisés sont susceptibles de subir une perte de valeur significative avant la fin de leur durée d'utilisation habituelle, elle peut être amenée à constituer une provision pour dépréciation à hauteur du risque encouru.

Une partie significative des dépenses de recherche et développement est financée par des clients et organismes publics français ou autres.

Les frais de recherche et de développement autofinancés sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception des frais de développement des projets pour lesquels l'option d'inscription à l'actif du bilan est prise. Les critères d'activation sont les suivants :

- le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts sont individualisés de façon fiable ;
- la faisabilité technique du produit/projet est clairement démontrée, et l'expérience du Groupe dans ce domaine est confirmée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles ;
- il existe un marché potentiel pour le produit ou il sera utilisé en interne ;
- l'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé et peut démontrer sa rentabilité.

2. Principes comptables des immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits à leur coût historique d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat.

Lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de critères fondés sur les perspectives de rentabilité, sur le patrimoine, sur les valeurs issues de transactions récentes ou sur la valeur boursière des titres détenus le cas échéant.

Note 6.2 - Evolution des immobilisations

Détail par nature	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	716	0	0	716
Fonds commercial	2 391	0	0	2 391
Autres immobilisations incorporelles	1 251	0	0	1 887
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 358	0	0	4 994
Terrains	0	0	0	0
Constructions	312	0	0	312
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 743	578	-147	6 174
Autres immobilisations corporelles	3 773	128	-5	3 897
Immobilisations corporelles en cours	244	1 106	-1 069	280
Avances et acomptes	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 072	1 811	-1 220	10 663
Participations	1	0	0	1
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	122	5	-8	119
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	123	5	-8	120
TOTAL	14 553	2 453	-1 229	15 777

Note 6.3 - Evolution des amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles

Détail par nature	Durée d'amort.	Mode d'amort.	Amort. cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amort. cumulés à la clôture de l'exercice
Frais de développement			0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	3 à 5 ans	L	1 281	87	0	1 368
Fonds commercial	5 à 10 ans	L	330	11	0	341
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	/	/				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 611	98	0	1 709
Terrains	/	/	0	0	0	0
Constructions	8 à 10 ans	L	312	0	0	312
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 à 10 ans	L	4 384	353	0	4 737
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans	L	1 714	439	0	2 153
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			6 410	792	0	7 202
TOTAL			8 021	890	0	8 911

Note 6.4 - Evolution des dépréciations sur immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Détail par nature	Dépréc. cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréc. cumulés à la clôture de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	0	0	0
Participations	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Note 7 - Disponibilités, valeurs mobilières de placement (VMP) et compte courant financier

1. Principes comptables

La trésorerie comprend les montants en caisse, les comptes bancaires, les valeurs mobilières de placement ainsi que les placements de trésorerie à court terme (placements liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation si celui-ci devient inférieur à leur valeur de marché.

La trésorerie positive est placée auprès de la Direction de la Trésorerie du Groupe Thales dans le cadre d'une convention de trésorerie conclue entre Thales Aerospace Communications Dordan et Thales SA.

2. Disponibilités, VMP et compte courant financier

	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités :	22 282	6 573
dont compte courant Thales S.A.	21 304	0
TOTAL	22 282	6 573

Le compte courant Thales S.A. est assimilé à des disponibilités car les sommes sont immédiatement disponibles et exigibles.

Note 8 - Provisions pour risques et charges

1. Principes comptables

· *Pertes à terminaison sur contrats à long terme*

Ces provisions couvrent les pertes probables sur contrats en carnet de commandes. Elles sont constituées au cours de l'exercice où la perte devient probable pour la totalité de celle-ci.

· *Risques techniques et garanties*

La provision est évaluée en tenant compte des engagements contractuels de garantie et des charges antérieurement constatées.

· *Pénalités sur contrats*

Les provisions sont comptabilisées à hauteur du risque prévisible, que les pénalités aient ou non été précomptées par le client.

· *Provisions pour retraite et autres avantages au personnel*

Evaluation

La société supporte différents engagements au titre de régimes de retraite et assimilés à prestations définies, dont le plus significatif est lié aux engagements au titre des indemnités de fin de carrière supportés par la société au titre de la convention collective Métallurgie.

Cet engagement fait l'objet d'une évaluation actuarielle par un actuaire indépendant. L'engagement calculé n'est pas comptabilisé par la société dans ses comptes selon le référentiel français au titre de l'article 9 du Code de Commerce. L'évaluation actuarielle de l'ensemble des régimes à prestations définies est confiée à un actuaire indépendant. La méthode utilisée est celle des unités de crédits projetés.

Les calculs actuariels prennent principalement en compte des hypothèses d'augmentation de salaires, de taux de rotation du personnel, de date de départ à la retraite, d'évolution prévisible de la rémunération, d'espérance de vie, d'inflation, ainsi qu'un taux d'actualisation approprié. La valorisation des avantages postérieurs à l'emploi non comptabilisée dans les comptes de la société s'élève à 997 K€ au 31 décembre 2025

2. Détail des provisions

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Dépréciations à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour pensions	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes à terminaison	0	325	0	0	325
Autres	1 665	43	174	0	1 534
TOTAL	1 665	368	174	0	1 859

3. Provision pour retraites et autres avantages au personnel

Les hypothèses actuarielles utilisées pour la détermination des engagements au 31/12/2025 sont les suivantes :

	31/12/2025	31/12/2024
Taux d'actualisation	3,85%	3,15%
Taux d'évolution des rémunérations	2,50%	2,50%
Taux de charges sociales	44,75%	43,41%

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations émises par les entreprises de première catégorie de maturité équivalente à la durée des régimes évalués.

Note 9 - Capitaux propres

Note 9.1 - Composition du capital social

Le capital social de Thales Aerospace Communications Dourdan s'élève à 4 501 K€ et se compose de 300 052 actions de 15 €, intégralement détenues par Thales Aerospace Communications Holding.

Note 9.2 - Variation des capitaux propres

	Nombre	Capital	Primes d'émi., fusion et apport	Ecart de rééval.	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Sub. d'invest.	Prov. réglem.	Total des capitaux propres
Au 31/12/2024	300 052	4 501	14	0	487	17 866	9 190	0	0	32 058
Affectation du résultat N-1						9 190	-9 190			0
Dividendes distribués										0
Augmentations de capital										0
Diminution de capital										0
Apports et fusions										0
Affectation quote-part de subvention d'investissement en compte de résultat										0
Résultat N							10 083			10 083
Au 31/12/2025	300 052	4 501	14	0	487	27 056	10 083	0	0	42 141

Note 10 - Stocks et encours

1. Principes comptables

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les en-cours, produits semi-finis et produits finis sont évalués au coût direct des matières premières, de la main d'oeuvre de production et des achats de sous-traitance consommés au cours de la production, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels et de tous les autres coûts directement affectables. Le coût du financement n'est pas incorporé dans le coût de revient des éléments constituant les stocks et travaux en cours.

Des dépréciations sont effectuées lorsque le coût de revient devient supérieur à la valeur probable de réalisation, notamment en raison de leur obsolescence ou de leurs perspectives de vente.

2. Stocks et encours

	31/12/2025			31/12/2024		
	Valeur brute	Dépréc. cumulées	Net	Valeur brute	Dépréc. cumulées	Net
Matières premières et autres approvisionnements	10 805	2 089	8 717	11 532	2 436	9 096
En-cours de production	3 124	574	2 550	2 488	508	1 980
Produits finis	4 907	248	4 659	3 835	368	3 467
Marchandises	403	28	375	881	5	876
TOTAL	19 239	2 938	16 301	18 736	3 316	15 420

Note 11 - Opérations en devises

Dans le cadre de la convention de trésorerie conclue avec la société Thales, les opérations de change destinées à couvrir les engagements commerciaux sont contractées par les départements financiers de la société Thales S.A. et conduisent celle-ci à garantir à la société Thales Aerospace Communications Dourdan des cours de change spécifiques déterminés pour chaque transaction significative.

Les transactions qui en résultent sont évaluées de la façon suivante :

- pour les contrats en devises ayant fait l'objet d'une offre, au cours comptant de la garantie tel que déterminé au moment de la mise en vigueur du contrat. Une soultte, représentant l'écart entre le cours garanti en phase offre et le cours à terme de la garantie ferme, fait l'objet d'un versement immédiat entre la filiale et la Direction de la Trésorerie du Groupe, et est prise en résultat à l'avancement du contrat concerné. L'incidence du différentiel de taux de la garantie ferme (écart entre cours comptant et cours à terme) est comptabilisée en résultat financier lors des opérations d'encaissement ou de décaissement.

- pour les autres transactions en devises, au cours comptant de la garantie. L'incidence du différentiel de taux est comptabilisée en résultat financier lors des opérations d'encaissement ou de décaissement.

Les coûts des régularisations de trésorerie et des reports ou déports obtenus le cas échéant par la société sont enregistrés en résultat financier lors des opérations d'encaissement ou décaissement, ou au report de l'échéance.

Les dettes et créances en devises qui ne seraient pas couvertes par la garantie Thales décrite ci-dessus, sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture. Les écarts de change défavorables font alors l'objet d'une provision pour risque dotée pour sa totalité sur l'exercice de la constatation de l'écart.

Note 12 - Créances et dettes

Note 12.1 - Etat des créances et des dettes

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice	Brut	<1 an	>1 an
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	3	0	3
Autres immobilisations financières	116	0	116
Créances clients et comptes rattachés	15 199	15 199	0
Personnel et organismes sociaux	6	6	0
Etat et autres collectivités publiques	871	871	0
Compte courant financier groupe	24 586	24 586	0
Charges constatées d'avance	35	35	0
Débiteurs divers	743	743	0
TOTAL	41 559	41 440	119

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	Brut	<1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	2	2	0	0
Emprunts et dettes financières divers	322	322	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 098	4 098	0	0
Personnel et organismes sociaux	4 343	4 343	0	0
Etat et autres collectivités publiques	3 705	3 705	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
Compte courant financier groupe	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	1 662	1 662	0	0
Créditeurs divers	25	25	0	0
TOTAL	14 159	14 159	0	0

Note 12.2 - Créances clients et avances reçues

Les créances sont présentées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée sur la base de la meilleure estimation possible du risque de recouvrabilité des créances clients, dès lors que leur valeur nominale devient inférieure à leur valeur nette de réalisation.

	31/12/2025		31/12/2024	
	Brut	Provision	Net	Net
Clients et comptes rattachés	15 199	-50	15 149	15 380
Avances et acomptes reçus sur commandes	-7 405	0	-7 405	-5 477
TOTAL (net)	7 795	-50	7 745	9 904

Note 12.3 - Charges et produits constatés d'avance

	31/12/2025	31/12/2024
Produits et charges imputables à un autre exercice		
Charges constatées d'avance (I)	35	32
Produits constatés d'avance (II)	1 662	585
Différences de conversion		
Ecart de conversion actif (III)	113	35
Ecart de conversion passif (IV)	-7	161
Autres comptes de régularisation actif		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (V)	0	0
Prime de remboursement des emprunts (VI)	0	0
Total actif = (I) + (III) + (V) + (VI)	148	67
Total passif = (II) + (IV)	1 655	747

Note 12.4 - Produits à recevoir et charges à payer

	31/12/2025	31/12/2024
Produits à recevoir Clients	0	505
Autres créances à recevoir	5	15
Intérêts courus	0	0
Produits à recevoir	5	520
Charges à payer fournisseurset comptes rattachés	1 653	1 602
Autres charges à payer	2	2
Charges à payer	1 655	1 604

Note 13 - Engagements donnés et recus

Engagements donnés :

	31/12/2025	31/12/2024
Effets escomptés ou négociés et non échus		
Avals et cautions bancaires :		
- Cautions/garanties de soumission (a)		
- Cautions/garanties de bonne exécution (b)		
- Cautions/garanties de restitution d'avance (c)		
- Cautions de garanties		
- Autres		
Engagements liés à des compensations avec pénalités libératoires		
Engagements irrévocables de loyers		
Autres engagements donnés		
Total des engagements donnés	0	0
<i>Dont relatifs aux entreprise liées</i>		

Engagements reçus :

	31/12/2025	31/12/2024
Avals et cautions bancaires	2 767 768	2 767 768
Autres engagements reçus	12 580	16 660
Total des engagements donnés	2 780 348	2 784 428
<i>Dont relatifs aux entreprise liées</i>		

Note 14 - Couverture de change

La société Thales Aerospace Communications Dourdan a souscrit auprès de Thales société mère des garanties de change destinées à limiter les variations de change au titre des contrats commerciaux.

L'encours au 31 décembre 2025 évalué en milliers d'Euros sur la base des cours à terme se décompose comme suit :

Garanties à l'export	Montant en devise	Montant au cours de
Dollar US	53 000	44 894
Livre Sterling	0	0
TOTAL	53 000	44 894

Garanties à l'import	Solde couverture en Kdevise de risque	Solde couverture 2025 en K €
Dollar US	10 400	8 774
Livre Sterling	0	0
TOTAL	10 400	8 774

Note 15 - Eléments concernant les entreprises liées

Les parties liées avec la société sont les suivantes : Thales société mère, ses actionnaires (notamment l'Etat français et Dassault Aviation), les sociétés contrôlées par ces mêmes actionnaires, les sociétés sous contrôle conjoint, les sociétés sous influence notable et les dirigeants. Toutes les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché ou ne font pas partie du champ des transactions à mentionner.

Note 16 - Rémunération aux dirigeants et membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de jetons de présence et ne sont pas rémunérés par la Société en tant que membre du Conseil.

Le montant global des rémunérations directes et indirectes perçues par les dirigeants n'est pas indiqué dans la mesure où cela reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Note 17 - Effectif

L'évolution de l'effectif moyen par catégorie de salariés de la société au 31/12/2025 est :

	Effectif moyen employé
Cadres	74
Non cadres	172
Apprentis	7
TOTAL	253

Note 18 - Participation des salariés

La société participe à l'accord de participation mutualisé mis en place par le Groupe Thales.

Le montant de la charge à payer correspondant à la participation calculée sur la base du résultat 2025 s'élève à 1 196 K€.

Ce montant est inclus dans la ligne "Rémunérations du personnel et charges sociales" du compte de résultat.

Note 19 - Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni, cette information étant incluse dans les annexes aux comptes consolidés du groupe Thales.

Note 20 - Filiales et participations

	Capitaux propres (2) (3)	Quote- part du capital détenu (en %)	Valeur comptabl e des titres détenus (Valeur brute) (4)	Valeur comptabl e des titres détenus (Valeur nette) (4)	Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant net des engag. donnés par la société (4)	Chiffres d'affaires HT du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividende s encaissés par la société au cours de l'ex. (4)	Observati ons
--	--------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	---	------------------

Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)

	/	/					/	/		
	/	/					/	/		
A. Total des filiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Renseignements concernant les participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

	/	/					/	/		
B. Total des participations	/	/	0	0	0	0	/	/	0	0
C. TOTAL DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (A + B)	/	/	0	0	0	0	/	/	0	0

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

Note 21 - Evènements postérieurs à la clôture

Néant